

Image not found or type unknown



une déclaration de reconnaissance de la nationalité française,

Par **percur**, le **12/05/2012** à **20:21**

Bonjour,

Je suis algérienne (de nationalité canadienne), fille d'un père né en France (Marseille) en 1955 d'un père (Mon grand père) ancien combattant. Ma question comment savoir si ma demande d'une déclaration de reconnaissance de la nationalité française, sera favorable et comment puis-je avoir l'acte de naissance de mon père avec mention (copie intégrale)? Quel est l'organisme qui peut me confirmer si mon grand père est de nationalité française?

Cordialement.